

Signature de l'enfant / des enfants

Justificatifs à joindre impérativement au dossier et pour chaque enfant

N°	Nature du justificatif	Espace réservé à la CAVP
1	Si les enfants sont majeurs : leur relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne récent. S'ils sont mineurs : le relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne récent de leur représentant légal. La rente éducation et la rente temporaire d'orphelin sont versées mensuellement à terme échu, exclusivement par virement.	
2	Si les enfants sont âgés de moins de 21 ans : une photocopie intégrale du livret de famille (mariage et enfants).	
3	Si les enfants sont âgés de 25 ans au plus et poursuivent des études : leur certificat de scolarité ou la photocopie de leur carte d'étudiant(e).	
4	Si les enfants sont célibataires et atteints d'une invalidité permanente : un certificat circonstancié par le médecin traitant et placé sous pli confidentiel fermé à l'attention du médecin-conseil de la CAVP, le Docteur FOURCADE.	

Les informations communiquées dans ce document s'appuient sur la législation en vigueur au moment de sa diffusion.

Protection des données informatiques : toutes les données vous concernant sont traitées conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent. Pour l'appliquer, il vous suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens - 45, rue de Caumartin - 75441 Paris Cedex 09, ou par courriel à l'adresse : dpo@cavp.fr, en précisant vos nom, prénom et numéro de dossier CAVP.

Exercice du droit de communication : en application de l'article L.114-19 du code de la Sécurité sociale, la CAVP est habilitée à exercer un droit de communication. Dans ce cadre, les informations que vous déclarez peuvent être vérifiées.



45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09
Tél. : 01 42 66 90 37 • Fax : 01 42 66 25 50
Courriel : cavp@cavp.fr • Internet : www.cavp.fr

Vos démarches en ligne, sur votre compte
personnel, depuis le site :

www.cavp.fr



Accueil téléphonique et entretiens retraite (sur rendez-vous) :
du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accès à nos locaux :
RER Auber ou Métro Havre-Caumartin, entrée par le hall situé rue Auber